

# Code Ethique de la IFBB TAHITI BODYBUILDING & FITNESS

## Introduction:

Le code éthique de la IFBB TAHITI représente un ensemble de convictions rédigé dans le but de structurer les comportements que chaque membre, qu'ils soient athlètes, juges, officiels, administrateurs ou autres s'efforcent d'adopter en tant que membre de la famille qu'est la IFBB. Chaque individu rejoint la IFBB TAHITI de leur propre gré, et accepte de facto de respecter à la Constitution et aux Règles qui représentent l'essentiel même du code éthique. Tout personne membre de la IFBB TAHITI BODYBUILDING & FITNESS se voyant entraver le code éthique se verra être sujet à des mesures disciplinaires.

**Athlètes IFBB Tahiti:** Nous, athlètes, comprenons que notre comportement reflète l'image du sport. Nous sommes également conscients de la responsabilité qui nous incombe. Nous nous engageons :

1. A assumer nos responsabilités vers la société, vers les autres athlètes, vers les juges, vers les officiels, vers les administrateurs de la IFBB TAHITI BODYBUILDING & FITNESS.
2. D'honorer, de supporter le sport en concourant dans les meilleures conditions et avec le meilleur de nos capacités, tout en montrant le meilleur de notre condition physique lors de présentations ou séminaires.
3. De respecter nos adversaires de manière égale et dans un esprit de rivalité amicale et de bon sportif.
4. De respecter la Constitution et les Règles de la IFBB TAHITI ainsi que les règles de compétition afin de les considérer honnêtement et avec la coopération des autres compétiteurs, juges, officiels, administrateurs et organisateurs.
5. D'accepter les décisions des juges, officiels et administrateurs avec un esprit de bon sportif, sans s'abaisser à faire entendre des récriminations égoïstes. D'accepter que les décisions ont été prises consciencieusement, équitablement et objectivement.
6. D'assister la IFBB TAHITI dans la promotion du sport en jouant comme des ambassadeurs de bonne volonté du sport. Les ambassadeurs que nous sommes, promeuvent le sport d'une manière positive, protègent l'image positive et l'intégrité du sport de la IFBB Tahiti Bodybuilding & Fitness.
7. De travailler pour la IFBB TAHITI, et non à son encontre, en favorisant les valeurs, les morales et l'éthique, d'exercer notre droit de protester d'une manière courtoise et respectueuse, tout en suivant la hiérarchie, de s'abstenir de tous sous-entendus malicieux à tendance de commérages ainsi que de s'abstenir à colporter des rumeurs, de s'abstenir de toutes formes d'attaque personnelle envers chaque Membre de IFBB Tahiti Bodybuilding & Fitness.
8. De continuer à travailler la perfection physique ainsi que les correctes principes moraux
9. D'honorer la confiance spéciale qui nous aie été conférée par notre participation et par notre représentation au sein de l'IFBB Tahiti Bodybuilding & Fitness à des événements internationaux et d'adhérer aux principes de la conduite personnelle qui nous est demandé de respecter.
10. De reconnaître la valeur du sport et de promouvoir le futur de ce sport en représentant un exemple afin d'inciter toutes personnes à participer
11. De coopérer avec nos officiels et administrateur dans le développement des objectifs élevés fixés, qu'ils soient moraux ou physiques, pour le sport et pour tous les éventuels objectifs futurs de la IFBB Tahiti Bodybuilding & Fitness.
12. De s'opposer d'utiliser toutes substances ou méthodes illicites et de concourir sans avoir pris quelque drogue que cela soit.
13. De s'abstenir d'agir par tout comportement jugé préjudiciable
14. De se conduire, à chaque moment, de manière positive reflétant l'image du sport et de la IFBB Tahiti Bodybuilding & Fitness

**Juges IFBB Tahiti:** Nous, juges, comprenons que chacune de nos actions et décisions en tant que juges reflètent l'image positive du sport. Nous sommes également conscients de la responsabilité qui nous incombe. Nous nous engageons :

1. A respecter honnêtement, impartialement et objectivement toutes les règles instituées pour les compétitions
2. De protéger les intérêts de tous les compétiteurs sur les mêmes termes
3. De coopérer en offrant les meilleures conditions possible au profit des compétiteurs, officiels et administrateurs
4. De respecter les émotions et la conduite compétitive des athlètes et de tenir compte de manière sensée des émotions vives au cœur même de la compétition
5. De respecter la Constitution et les règles IFBB Tahiti et tous les critères d'une administration efficace et de coopérer volontiers et rapidement avec tout administrateur nommé et élu et tout officiel dans le but de les aider à poursuivre leur devoir et responsabilités
6. De coopérer avec les organisateurs de la compétition en rendant des décisions claires, rapides et en total accord avec les critères de compétitions ou de procédures de jugement
7. De s'abstenir de tenter d'influencer les décisions des autres juges et officiels et de respecter leurs opinions et

décisions personnelles

8. D'assister la IFBB Tahiti à promouvoir le sport en agissant comme un ambassadeur de bonne volonté à promouvoir le sport d'une manière positive et de protéger la bonne image et l'intégrité du sport et la IFBB Tahiti Bodybuilding & Fitness
9. De travailler pour la IFBB TAHITI, et non à son encontre, en favorisant les valeurs, les morales et l'éthique, d'exercer notre droit de protester d'une manière courtoise et respectueuse, tout en suivant la hiérarchie, de s'abstenir de tous sous-entendus malicieux à tendance de commérages ainsi que de s'abstenir à colporter des rumeurs, de s'abstenir de toutes formes d'attaque personnelle envers chaque Membre de IFBB Tahiti Bodybuilding & Fitness.
10. D'honorer la confiance spéciale qui nous aie été conférée par notre sélection en tant que juges et d'adhérer aux principes de la conduite personnelle qui nous est demandé de respecter.
11. De coopérer avec tout athlète, officiel et administrateur dans le développement des objectifs élevés fixés, qu'ils soient moraux ou physiques, pour le sport et pour tous les éventuels objectifs futurs de la IFBB Tahiti Bodybuilding & Fitness.
12. De s'opposer à tout usage ou méthode illicite et de prendre des mesures raisonnables afin de s'assurer que chaque athlète ne concoure pas sous l'emprise de drogue et de produits illicites quelconque
13. De s'abstenir d'agir par tout comportement jugé préjudiciable
14. De se conduire, à chaque moment, de manière positive reflétant l'image du sport et de la IFBB Tahiti Bodybuilding & Fitness

**Officiels IFBB Tahiti:** Nous, officiels, comprenons que chacune de nos règles, décisions et actions reflètent l'image positive du sport. Nous sommes également conscients de la responsabilité qui nous incombe. Nous nous engageons :

1. A servir tout membre, qu'ils soient athlètes, juges, officiels, ou autre administrateurs selon leurs besoins respectifs
2. De promouvoir, à travers le sport, la bonne compréhension des objets, valeurs et réussites qui réunissent tout participant, à travers quelle que capacité que cela soit, dans un sentiment de respect mutuel et d'amitié
3. De protéger la santé et le physique athlétique de chaque concurrent
4. De fournir aux athlètes les meilleures conditions possible afin qu'ils puissent atteindre une perfection corporelle
5. De fournir aux athlètes, juges, officiels et administrateurs les meilleures conditions possible pour le déroulement des compétitions
6. De coopérer avec les organisateurs, juges, officiels et administrateurs, dans le but des les aider dans leur travail lors des compétitions d'une manière organisée et efficace
7. De respecter la Constitution et les règles de la IFBB Tahiti, d'obéir à toutes les règles de la compétition et de les appliquer honnêtement et justement lors des conversations avec les membres de la IFBB Tahiti Bodybuilding & Fitness
8. D'assister la IFBB Tahiti à promouvoir le sport en agissant comme un ambassadeur de bonne volonté, à promouvoir le sport d'une manière positive, et de protéger la bonne image et l'intégrité du sport et la IFBB Tahiti Bodybuilding & Fitness
9. De travailler pour la IFBB TAHITI, et non à son encontre, en favorisant les valeurs, les morales et l'éthique; d'exercer notre droit de protester d'une manière courtoise et respectueuse, tout en suivant la hiérarchie, de s'abstenir de tous sous-entendus malicieux à tendance de commérages ainsi que de s'abstenir à colporter des rumeurs, de s'abstenir de toutes formes d'attaque personnelle envers chaque Membre de IFBB Tahiti Bodybuilding & Fitness.
10. De reconnaître la valeur du sport et de coopérer avec les athlètes en incitant d'autre personne de participer dans le but d'assurer le futur de la discipline
11. De coopérer avec toutes les parties concernées dans le développement des objectifs élevés fixés, qu'ils soient moraux ou physiques, pour le sport et pour tous les éventuels objectifs futurs de la IFBB Tahiti Bodybuilding & Fitness.
12. De s'opposer à tout usage ou méthode illicite et de prendre des mesures raisonnables afin de s'assurer que chaque athlète ne concoure pas sous l'emprise de drogue et de produits illicites quelconque
13. De s'abstenir d'agir par tout comportement jugé préjudiciable envers la IFBB Tahiti Bodybuilding & Fitness
14. De se conduire, à chaque moment, de manière positive reflétant l'image du sport et de la IFBB Tahiti Bodybuilding & Fitness

